À l'attention des Représentants permanents des États Membres et Observateurs du Conseil des droits de l'homme des Nations unies (Genève, Suisse)

Le 8 octobre 2026

Éthiopie : Le Conseil des droits de l'homme devrait convoquer une session extraordinaire pour examiner la situation des droits humains, qui se détériore rapidement, et prévenir de nouvelles atrocités criminelles

Madame, Monsieur le Représentant permanent,

Alors que les hostilités ont repris à grande échelle en Éthiopie, avec le risque de voir se reproduire les atrocités criminelles documentées lors du conflit de 2020-2022, nous, les organisations de la société civile soussignées, exhortons le Conseil des droits de l'homme à convoquer d'urgence une session extraordinaire sur les répercussions du conflit sur les droits humains. Lors de cette session, nous exhortons à l'adoption d'une résolution priant le Président du Conseil de nommer un groupe consultatif d'experts, issu du vivier d'experts indépendants onusiens et africains actuels, afin de procéder à une évaluation rapide, de rédiger un rapport de synthèse et de formuler des recommandations sur les mesures que le Conseil pourrait prendre pour remédier à la situation des droits humains en Éthiopie.

Le Conseil devrait se tenir prêt à prendre les mesures appropriées pour répondre à toute évolution de la situation en Éthiopie ou dans la sous-région, envoyer un message dissuasif à tous les acteurs et indiquer que ceux ayant commis, ordonné ou facilité des violations devront répondre de leurs actes.

~ ~ ~

Le 22 septembre 2026, après que les tensions qui couvaient de longue date entre le Gouvernement fédéral éthiopien, dirigé par le Premier ministre Abiy Ahmed, et le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT) ont dégénéré, passant d'affrontements sporadiques et de frappes aériennes à une confrontation militaire ouverte, les combats ont repris à grande échelle et se sont étendus aux régions voisines d'Afar et d'Amhara, dans le nord de l'Éthiopie.

De violents combats, impliquant des frappes de drones, des tirs de mortier et des tirs d'artillerie, ainsi que des frappes aériennes aveugles dans des zones peuplées et sur des infrastructures civiles, pouvant constituer des crimes de guerre[1], opposent les forces fédérales, les Forces de défense nationale éthiopiennes (FDNE), et leurs forces alliées non seulement à la Force de défense du Tigré (FDT) du FLPT, mais aussi à d'autres groupes armés régionaux, notamment la milice amhara Fano et l'Armée de libération oromo (ALO), qui ont toutes deux formé une alliance avec le FLPT et d'autres groupements régionaux dans le but de renverser le gouvernement fédéral[2]. La reprise des hostilités s'inscrit également dans le contexte de conflits en cours dans les régions d'Amhara et d'Oromia.

Au moment où ces lignes sont écrites, les combats et les frappes aériennes se poursuivent dans le Tigré, notamment à proximité de camps de personnes déplacées internes situés dans le centre du Tigré, ainsi que dans le nord de l'Amhara. Les FDNE et des forces pro-gouvernementales auraient pris le contrôle de plusieurs villes, dont la capitale régionale, Makalé. Le 1er octobre, des explosions ont été signalées à Addis Abeba après que le Service national de renseignement et de sécurité (NISS) éthiopien a interdit l'utilisation de drones et d'autres objets volants dans la capitale[3].

[1] Human Rights Watch, « Éthiopie : Frappe aérienne indiscriminée au Tigré », 25 septembre 2026, https://www.hrw.org/fr/news/2026/09/25/ethiopie-frappe-aerienne-indiscriminee-au-tigre (consulté le 3 octobre 2026).

[2] BBC, « Seven Ethiopian rebel groups form new alliance », 21 septembre 2026, https://www.bbc.com/news/articles/ckp84pj8zpngo (consulté le 4 octobre 2026).

[3] Reuters, « Tigrayan leaders say new war with Ethiopian government has begun », 24 septembre 2026, https://www.reuters.com/world/africa/ethiopian-airlines-suspends-flights-tigray-region-2026-01-07/ ; « Government forces seize

Cette escalade majeure signifie que l'Accord de cessation des hostilités (CoHA), signé à Pretoria en novembre 2022 entre le Gouvernement fédéral éthiopien et le FLPT, a de fait volé en éclats[4]. Cette escalade s'est produite dans un contexte de tensions géopolitiques qui ont conduit à la rupture des relations diplomatiques entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Les observateurs soulignent le rôle des acteurs extérieurs et le risque d'un conflit régional menaçant de déstabiliser l'ensemble de la sous-région de la Corne de l'Afrique, ainsi que la zone de la Mer Rouge[5].

Le conflit aggrave la situation humanitaire déjà désastreuse dans le nord de l'Éthiopie en raison de l'interruption des services essentiels et des voies d'approvisionnement, notamment l'accès aux soins de santé, à Internet et aux services de communication, au transport aérien, ainsi qu'aux services bancaires (y compris les opérations en espèces et les services de banque mobile, et les transferts de fonds dont dépendent de nombreuses personnes pour leur survie)[6]. Au cours de la guerre de 2020-2022, le Gouvernement éthiopien a délibérément entravé l'acheminement des approvisionnements commerciaux et humanitaires, fermé les banques et imposé un siège de fait au Tigré[7].

Les perturbations des communications et les restrictions d'accès observées dans les zones touchées par le conflit s'ajoutent aux graves restrictions de l'espace civique déjà documentées en Éthiopie, notamment les attaques gouvernementales contre des journalistes et professionnels des médias, des défenseurs des droits humains et d'autres acteurs indépendants qui seraient à même de rendre compte de la situation[8].

Le conflit précédent a été marqué par des atrocités criminelles, des massacres de civils et d'autres homicides illégaux, des violences sexuelles et reproductives de grande ampleur liées au conflit, des attaques contre les structures de santé, des déplacements forcés et des actes de nettoyage ethnique, le nombre de victimes étant estimé à plusieurs centaines de milliers[9].

Les graves crimes commis n'ont pas donné lieu à reddition des comptes, notamment parce que le Gouvernement fédéral a largement enterré son processus de justice transitionnelle et que le Conseil des droits de l'homme a mis fin au mandat de la Commission internationale d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie (ICHREE), qu'il avait créée, en dépit des avertissements de ce mécanisme concernant les risques élevés

capital of Ethiopia's Tigray region from rebels », 4 octobre 2026, https://www.reuters.com/world/africa/government-forces-seize-capital-ethiopias-tigray-region-rebels-2026-10-04/ ; AP, « Ethiopian federal forces retake Mekelle airport from Tigrayan fighters, residents say », 4 octobre 2026, https://apnews.com/article/ethiopia-tigray-airport-tplf-federal-forces-conflict-87740d41b686614b63ccdba54dbd3168 (tous consultés le 4 octobre 2026).

[4] Reuters, « Eritrea cuts ties with Ethiopia over Asmara embassy closure », 1er octobre 2026, https://www.reuters.com/world/africa/explosions-heard-overnight-ethiopias-capital-diplomatic-sources-say-2026-10-01/ ; Ahmed Soliman and Dr. Abel Abate Demissie (Chatham House), « War has returned to Tigray. This time it may not stay in Ethiopia », 1er octobre 2026, https://www.chathamhouse.org/2026/10/war-has-returned-tigray-time-it-may-not-stay-ethiopia (tous deux consultés le 4 octobre 2026).

[5] DW, « The Sudan connection : Is Ethiopia at risk of a proxy war? », 2 octobre 2026, https://www.dw.com/en/the-sudan-connection-is-ethiopia-at-risk-of-a-proxy-war/a-79491261 ; Al Jazeera, « Could conflict in Ethiopia expand across the region? », 2 octobre 2026, https://www.aljazeera.com/video/inside-story/2026/10/2/could-conflict-in-ethiopia-expand-across-the-region (tous deux consultés le 4 octobre 2026).

[6] Voir DW, « No regard for civilians as fighting in Ethiopia continues », 29 septembre 2026, https://www.dw.com/en/ethiopia-tigray-fighting-continues/a-79464569 (consulté le 4 octobre 2026).

[7] Shane Goetz, Stimson, « Preventing Starvation Crimes : Lessons Learned from Tigray », 24 février 2025, https://www.stimson.org/2025/preventing-starvation-crimes-lessons-learned-from-tigray/ ; Teklehaymanot G. Weldemichel et Birhan Mezgbo, The Conversation, « Starvation as a weapon of war : how Ethiopia created a famine in Tigray », 2 novembre 2025, https://theconversation.com/starvation-as-a-weapon-of-war-how-ethiopia-created-a-famine-in-tigray-268395 (consultés le 4 octobre 2026).

[8] Voir Civic Space Monitor, « Ethiopia », https://monitor.civicus.org/country/ethiopia/ ; Amnesty International, « Ethiopia : International community must act to safeguard press freedom ahead of national election », 29 mai 2026, https://www.amnesty.org/en/latest/news/2026/05/ethiopian-authorities-have-intensified-their-crackdown-on-press-freedom/ (tous deux consultés le 5 octobre 2026).

[9] Voir Physicians for Human Rights, « "You Will Never Be Able to Give Birth" : Conflict-Related Sexual and Reproductive Violence in Ethiopia », juillet 2025, https://phr.org/wp-content/uploads/2025/07/PHR-OJAH-Ethiopia-You-Will-Never-Be-Able-to-Give-Birth-ENG-2025.pdf ; « Stolen, Broken, Destroyed : How Impunity Has Fueled Ongoing Attacks on Health Care in Ethiopia », août 2026, https://phr.org/our-work/resources/stolen-broken-destroyed-how-impunity-has-fueled-ongoing-attacks-on-health-care-in-ethiopia/ (consultés le 6 octobre 2026).

de nouvelles atrocités[10]. L'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes fait peser de graves risques sur les civils, y compris celui de nouvelles atrocités[11].

Le Secrétaire général de l'ONU, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et l'Union africaine (UA) ont tous fait part de leurs inquiétudes face à la situation et appelé à la retenue, à la désescalade et à la protection des civils[12].

~ ~ ~

La situation en Éthiopie exige une attention urgente de la part de la communauté internationale, ainsi qu'un examen attentif de la part des organes et mécanismes régionaux et onusiens chargés des droits humains. Conformément à son mandat de prévention et à sa responsabilité d'intervenir promptement en cas d'urgence dans le domaine des droits de l'homme et d'examiner les violations flagrantes et systématiques, et compte tenu de la nette détérioration de la situation sur le terrain, le Conseil des droits de l'homme devrait agir sans attendre sa prochaine session ordinaire, prévue pour février 2027.

Le Conseil des droits de l'homme devrait convoquer d'urgence une session extraordinaire consacrée aux répercussions du conflit en Éthiopie sur les droits humains et adopter une résolution qui, entre autres :

- **Condamne toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits, ainsi que toutes les violations du droit international humanitaire commis en Éthiopie ;**
- **Prie le Président du Conseil des droits de l'homme, après consultation des parties prenantes concernées, y compris le Comité de coordination des procédures spéciales, de nommer le plus rapidement possible un groupe consultatif composé de trois experts indépendants des droits humains, issus du vivier actuel d'experts des procédures spéciales des Nations Unies et des mécanismes spéciaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, afin :**
 - **(a) D'entreprendre sans délai une évaluation des violations des droits humains et des atteintes à ces droits, ainsi que des violations du droit international humanitaire commises en Éthiopie par toutes les parties au conflit depuis août 2026, afin d'empêcher que la situation des droits humains ne se détériore encore ;**
 - **(b) De rédiger un rapport de synthèse décrivant les répercussions du conflit en Éthiopie sur les droits humains et formulant des recommandations à l'intention des parties belligérantes, des États concernés et du Conseil des droits de l'homme, qui sera présenté lors d'une réunion d'information intersessionnelle convoquée par le Président du Conseil avant le 31 janvier 2027 ;**
 - **(c) De dialoguer avec les autorités éthiopiennes et toutes les autres parties prenantes concernées et d'assurer la complémentarité et la coordination de cette entreprise avec les autres efforts des Nations Unies, de l'Union africaine et d'autres entités régionales et internationales ; et**

[10] Voir Amnesty International, « Ethiopia : Victims betrayed after states failed to continue UN accountability mechanism », 5 octobre 2023, https://www.amnesty.org/en/documents/afr25/7271/2023/en/ ; Human Rights Watch, « Ethiopia : Atrocities Mar Ceasefire Anniversary », 2 novembre 2023, https://www.hrw.org/news/2023/11/02/ethiopia-atrocities-mar-ceasefire-anniversary ; Centre Mondial pour la responsabilité de protéger et al., « Civil society concerns in achieving transitional justice and accountability for mass atrocity crimes in Ethiopia », 14 octobre 2024, https://www.globalr2p.org/wp-content/uploads/2024/10/CSO-Concerns-in-TJ-and-Accountability-for-Atrocities-in-Ethiopia.pdf (consultés le 4 octobre 2026).

[11] Voir Amnesty International, « En Éthiopie, le Tigré occidental est le théâtre de crimes contre l'humanité », 5 avril 2022, https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/04/ethiopia-crimes-against-humanity-in-western-tigray-zone/ ; Human Rights Watch, « Tigray Conflict », https://www.hrw.org/tag/tigray-conflict ; Financial Times, « War in Tigray may have killed 600,000 people, peace mediator says », https://www.ft.com/content/2f385e95-0899-403a-9e3b-ed8c24adf4e7?syn-25a6b1a6=1 ; Centre mondial pour la responsabilité de protéger, « Atrocity Alert No. 496 : Ethiopia, South Sudan and Central African Republic », 30 septembre 2026, https://www.globalr2p.org/publications/atrocity-alert-no-496/ (tous consultés le 4 octobre 2026).

[12] « Secretary-General Urges Restraint as Fighting Intensifies in Northern Ethiopia », 23 septembre 2026, https://press.un.org/en/2026/sgsm23299.doc.htm ; « Ethiopia : Türk alarmed by civilian impact of hostilities, urges de-escalation », 25 septembre 2026, https://www.ohchr.org/en/press-releases/2026/09/ethiopia-turk-alarmed-civilian-impact-hostilities-urges-de-escalation ; « Statement of the AU Commission on the Escalating Tensions Between Ethiopia, Eritrea and Egypt », 1er octobre 2026, https://au.int/en/pressreleases/20261001/statement-auc-escalating-tensions-between-ethiopia-eritrea-and-egypt (tous consultés le 4 octobre2026).

(d) De formuler des recommandations sur les mesures que le Conseil des droits de l'homme pourrait prendre pour remédier à la situation des droits humains en Éthiopie, en tenant compte des conclusions et recommandations de la Commission internationale d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie, y compris celles exposées dans le rapport A/HRC/54/55, ainsi que les propres conclusions du groupe consultatif d'experts, notamment en ce qui concerne le soutien aux enquêtes, le recueil et la conservation d'éléments de preuve, l'identification des responsables des violations, la lutte contre l'impunité et la prise en compte de ses causes profondes, ainsi que la garantie de l'établissement des responsabilités pour toutes les violations et atteintes.

- **Prie le groupe consultatif d'experts de tenir le Conseil des droits de l'homme informé de l'évolution de la situation en Éthiopie en organisant, si nécessaire, des réunions d'information urgentes entre les sessions et en avisant le Président du Conseil, ainsi que les États Membres et Observateurs, de la nécessité de tenir d'éventuelles réunions ou de prendre des mesures urgentes supplémentaires ;**
- **Décide d'organiser un dialogue interactif renforcé sur la situation des droits humains en Éthiopie lors de sa 64ème session ordinaire, avec la participation d'un représentant du groupe consultatif d'experts, du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, de représentants de l'Union africaine ou de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi que de la société civile ;**
- **Encourage le Haut-Commissaire à reprendre la publication de rapports publics sur la situation des droits humains en Éthiopie, conformément à son mandat universel et au mandat de son bureau à Addis Abeba ;**
- **Demande que le groupe consultatif d'experts bénéficie de toutes les ressources nécessaires aux fins de l'exécution du présent mandat, y compris celles fournies par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ;**
- **Prie le Gouvernment éthiopien d'accorder aux experts les facilités d'accès au pays nécessaires à l'exécution de leur mandat ; et**
- **Signale expressément que le Conseil se tiendra prêt à prendre de nouvelles mesures pour prévenir les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, ainsi que les violations du droit international humanitaire en Éthiopie, y compris le risque d'atrocités criminelles, et à prendre des dispositions pour garantir que les auteurs de violations passées et actuelles répondent de leurs actes.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces préoccupations urgentes et nous tenons prêts à fournir à votre délégation toute information complémentaire. Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Représentant permanent, en l'assurance de notre haute considération.

1. AfricanDefenders (Réseau panafricain des défenseurs des droits humains)
2. Africans for the Horn of Africa Initiative (Af4HA)
3. Amnesty International
4. Atrocities Watch Africa (AWA)
5. Bridge Social Development Organization
6. Centre mondial pour la responsabilité de protéger (GCR2P)
7. CIVICUS: Alliance mondiale pour la participation citoyenne
8. Coalition burkinabè des défenseurs des droits humains (CBDDH)
9. Coalition for Genocide Response
10. Coalition ivoirienne des défenseurs des droits humains (CIDDH)
11. Coalition togolaise des défenseurs des droits humains (CTDDH)
12. CSW (Christian Solidarity Worldwide)
13. DefendDefenders (Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique)
14. Extending Access and Systems Enhancement (EASE)
15. Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)

16. Gender Empowerment Movement Tigray (GEM Tigray)
17. Health Professionals Network for Tigray (HPN4T)
18. Humanists International
19. Human Rights Watch
20. Institut des médias pour la démocratie et les droits de l'Homme (IM2DH) – Togo
21. International Bar Association's Human Rights Institute (IBAHRI)
22. International Press Institute
23. Irob Anina Civil Society (IACS)
24. Lawyers' Rights Watch Canada
25. Legacy Tigray Advocacy Group (LTAG)
26. Legal Action Worldwide (LAW)
27. Movimento internazionale della riconciliazione – Mir Italy (branche italienne du International Fellowship of Reconciliation)
28. Omna Tigray
29. Physicians for Human Rights
30. Réseau de la Commission indépendante des droits de l'Homme en Afrique du Nord (CIDH AFRIQUE)
31. Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC)
32. Réseau nigérien des défenseurs des droits humains (RNDDH)
33. Service international pour les droits de l'Homme (SIDH)
34. Tghat
35. Tigray Accountability Coalition (TAC)
36. Vox Tigray for Journalists and Media